

Image not found or type unknown



Dégât des eaux remboursement

Par **stabiloboss**, le **04/04/2015** à **10:29**

Bonjour.

Mon syndic fait trainer le remboursement des travaux entrepris pour remettre en état mon appartement.

Quand que je peux les avoir au téléphone ils me mènent en bateau avec des phrases du genre "comment, vous n'avez pas reçu votre chèque ?" ou encore "la personne qui s'en occupe n'est pas là." etc...

cette situation dure depuis près d'un an. Comment les obliger à me régler ?

Merci.